

Dépêche n°**84670**

[Sylvain Marcelli](#)

Lille, Lundi 08 octobre 2007, 12:51:23

Ligne directe: 03 20 79 47 13

Loi LRU: les universités du Nord-Pas-de-Calais enclenchent la réforme, mais réclament plus de moyens

Les six universités du Nord-Pas-de-Calais comptent élire leurs nouveaux conseils d'administration d'ici le mois de mai 2008, Lille-II ayant prévu d'installer le sien début avril. Les présidents d'université du Nord-Pas-de-Calais confient à L'AEF leur inquiétude concernant les moyens accordés par le ministère. "Nous n'avons pas suffisamment de marges de manœuvre", juge ainsi Marie-Pierre Mairesse, présidente de l'université de Valenciennes. "Le budget accordé aux universités pour 2008 ne sera pas suffisant", prévoit déjà Christian Morzewski, président de l'université d'Artois.

De plus, les présidents sont partagés sur l'impact qu'aura la loi LRU. "Ce peut être une révolution culturelle", espère Christian Sergheraert à Lille-II. "Ce n'est qu'un outil", lance à Lille-III Jean-Claude Dupas. "Les lois, les gouvernements, les personnes changent, alors que l'université existe depuis le Moyen-Âge", ajoute-t-il. Autre question récurrente, la place à accorder aux acteurs de l'université et aux personnalités extérieures dans la nouvelle configuration. Valenciennes et Lille-III envisagent de créer des nouvelles structures: un "conseil d'orientation" et un "conseil transversal" pour maintenir une représentativité plus large que celle prévue par le futur CA.

À propos des délais de mise en place, "les fenêtres de tir sont réduites si l'on veut organiser une vraie campagne et inviter les étudiants à y participer", souligne Christian Morzewski, président de l'université d'Artois.

Voici le détail des positions de chaque université.

LILLE-I. Le calendrier pour la désignation des nouvelles instances n'a pas encore été fixé. "On n'avait pas de problème de gouvernance à Lille-I", estime Philippe Rollet, son président. "Dès lors, la loi ne nous plaît pas forcément: le nouveau CA sera en retrait par rapport à l'ancien CA. La représentation des personnels TOS et des étudiants y sera beaucoup plus faible." Et de critiquer: "Il faut avoir des modes de gouvernance adaptés aux structures. Or, la gouvernance d'une université, ce n'est pas la même chose qu'une entreprise ou un conseil municipal." Par ailleurs, l'université des sciences et technologies n'a pas encore de "position tranchée sur l'acquisition des nouvelles compétences": "L'autonomie, pourquoi pas, à condition de ne pas être contraint sur les moyens. Si nous avons la compétence immobilière avec les moyens, cela nous permettra par exemple d'être plus réactifs et plus responsables. Sinon, l'intérêt est limité."

LILLE-II. Lille-II réunira un conseil d'administration le 22 novembre 2007 pour décider de la composition du futur CA. "Nous nous orientons vers une structure avec 31 membres, dont le président", indique Christian Sergheraert, président de l'université du droit et de la santé. Le 18 mars 2008 se tiendra l'élection du nouveau CA, pour une installation prévue le 3 avril. "Cette réforme peut être une première

étape qui fait bouger les lignes si on nous donne les moyens financiers", ajoute le président. "Mais on ne pourra pas renverser les habitudes sans que les enseignants-chercheurs s'y retrouvent: si vous ne pouvez pas influer sur le statut des enseignants-chercheurs de façon variée tout en leur assignant une bonification, rien se passera." Lille-II envisage la dévolution du patrimoine "après 2009": "Nous serons très méfiants et nous demanderons une contre-expertise contradictoire", annonce le président. Avis partagé par Salem Kacet, vice-président en charge des relations internationales: "Si c'est l'autonomie pour gérer la pénurie, ce sera un carcan."

LILLE-III. La décision sur la composition du nouveau CA sera prise "avant ou après Noël", en vue d'une élection en avril 2008. Le président a réuni vendredi 5 octobre 2007 les trois conseils, les directeurs des UFR et des laboratoires, les responsables administratifs, pour leur présenter la nouvelle loi. "Beaucoup de collègues ne la connaissent pas et pourtant tout le monde a une opinion", estime en effet Jean-Claude Dupas, à la tête de l'université des sciences humaines. Cette réunion a aussi permis au président de formuler une "proposition": "L'université pourrait inventer un conseil transversal et collaboratif autre que celui que la loi impose", indique le président. Une deuxième réunion, ouverte aux personnels enseignants et administratifs, et éventuellement aux étudiants, se tiendra prochainement. "Je constate que certains de mes collègues présidents sont vraiment très pressés", déclare le président. "Or, je me refuse à dire que la seule chose importante, c'est la loi. On va s'organiser comme ça parce qu'il le faut bien. Mais l'essentiel est de construire un projet. S'il y a la loi et pas de projet, on subit la loi. S'il y a un projet, la loi devient un outil."

LITTORAL. Le conseil d'administration du 18 octobre 2007 décidera de la taille du futur CA, qui sera constitué probablement de trente membres. L'élection du nouveau CA est prévue "au printemps", indique Edward Anthony, président de l'université. "Nous irons sans doute assez rapidement vers la demande des compétences élargies. Comme beaucoup d'universités vont y aller, ce n'est pas la peine de traîner: les moyens viendront sans doute avec ces compétences", espère le président. "Cependant", nuance-t-il, "notre enthousiasme a été un peu douché par la non-création de postes et par le fait que la question des moyens n'a pas été clarifiée. Il y a beaucoup de bonnes intentions, mais concrètement, on ne sait pas comment ça va se traduire. Nous n'avons pas aujourd'hui suffisamment de monde pour être représentés à l'extérieur ou pour améliorer le suivi et l'encadrement des étudiants en L1 et en L2. Nous n'avons plus de marge de manœuvre."

VALENCIENNES. Les nouveaux statuts seront présentés en janvier 2008. L'élection du nouveau CA est programmée courant mars. Après avoir réuni les trois conseils jeudi 4 octobre 2007, la présidente de l'université, Marie-Pierre Mairesse, organise vendredi 19 octobre une "assemblée générale" pour que l'ensemble du personnel, enseignant et non enseignant, puisse s'informer et s'exprimer sur la nouvelle loi. Les étudiants qui le souhaitent pourront y assister. L'université s'interroge notamment sur la place des personnalités extérieures dans le futur CA. "Nous travaillons avec quatre communautés d'agglomération", donne pour exemple la présidente. "Or, le projet de loi prévoit que le CA peut comporter trois représentants des collectivités, dont un représentant du conseil régional. Nous allons donc réfléchir à une nouvelle gouvernance, pourquoi pas sous la forme d'un comité d'orientation stratégique plus ouvert sur les collectivités et le monde de l'entreprise, qui se réunirait une fois par an." Le CA actuel compte soixante membres.

ARTOIS. Le conseil d'administration doit se réunir le 23 novembre 2007 pour présenter la réforme des statuts. "Nous allons sans doute nous orienter vers la taille maximale afin d'amortir le déficit de représentation démocratique induit par la loi, déficit que nombre de collègues déplorent", indique Christian Morzewski, le président. L'élection devrait avoir lieu "fin mars ou début avril", éventuellement "début mai" si la première échéance ne peut être tenue. Le président se rend ce mois-ci dans toutes les composantes de l'université pour évoquer le bilan de la première année de son mandat, mais aussi les chantiers de l'IUFM (qui doit être intégré à l'université le 1er janvier 2008) et de la LRU. "Nous allons faire d'une pierre deux coups en prévoyant dès le départ la place de l'école interne de l'IUFM au sein du CA", espère le président. L'IUFM dispose pour sa part de trois mois, à compter du 1er janvier, pour voter ses nouveaux statuts. Christian Morzewski souhaite s'engager "avec beaucoup de discernement, après une phase d'audit et d'analyse", dans l'acquisition des nouvelles compétences: "La compétence budgétaire et la gestion des ressources humaines nous intéressent beaucoup mais nous voulons être en capacité de les assumer. La compétence immobilière nous paraît plus lointaine, d'autant plus que nous allons intégrer le patrimoine de l'IUFM." Le président s'affirme "inquiet" sur la question des moyens: "C'est un très mauvais signe que la loi LRU ne soit pas accompagnée d'un collectif budgétaire suffisant et de création d'emplois." Selon lui, la situation est plus critique dans une jeune université comme l'Artois: "Nous souffrons d'un manque très cruel de cadres A. J'ai peur que le différentiel ne soit jamais rattrapé."

Contacts :

- Université du Littoral, Éléna Dupré, communication, 03 28 23 73 89, Elena.Dupre@univ-littoral.fr
- Université d'Artois, Raphaëlle Marcoin, communication, 03 21 60 37 75, raphaelle.marcoin@univ-artois.fr
- Université de Valenciennes, Hélène Caron, communication, 03 27 51 16 92, helene.caron@univ-valenciennes.fr
- Lille-I, Catherine Lefrançois, communication, 03 20 33 62 32, catherine.lefrancois@univ-lille1.fr
- Lille-II, Virginie Lapierre, communication, 03 20 96 43 35, virginie.lapierre@univ-lille2.fr
- Lille-III, Laurence Demay, communication, 03 20 41 64 96, laurence.demay@univ-lille3.fr

Dépêche n°84670 © Copyright L'AEF - 1998/2007 - 904 7

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de l'AEF.